

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
HERAULT
ARRONDISSEMENT
LODEVE

Commune de
PAULHAN

EXTRAIT du REGISTRE
des délibérations du
Conseil Municipal

Commune de Paulhan
Séance du 5 Mai 2010



L'an deux mille dix et le cinq Mai,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix-huit heures trente sous la présidence de Bernard SOTO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. SOTO Bernard, ALBIGNAC France, BAUDOT Bernard, CARRILLO Simon, DIAZ Aline, DJUROVIC Aleksandra, DUPONT Laurent, ESTRET Christine, GIL Claude, JOVIADO Martine, LEBREAU Jean-Jacques, LEROUX Georgette, LOPEZ Daniel, MARTINEZ Jacquy, MERCET Pierre, NOUGOUM Mohamed, PAGES Alexandre, QUEROL Jean-François, SERT Jean-Marie

Etaient Absents : MM. AUDEMAR Agnès, JAM Thierry,

Procuration : - Mme PAVIA Nicole à Mr GIL Claude

OBJET : Approbation de la Modification PLU

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L 123-10, L123-12, L 123-13, R 123-19, R 123-24, R 123-25,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 18 février 2008 ayant approuvé le Plan d'Occupation des Sols,

Vu l'arrêté en date du 07 janvier 2010 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du POS (devenu PLU),

Entendu le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur,

Considérant que le projet de modification du POS (devenu PLU) tel qu'il est présenté est prêt à être approuvé,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide d'approuver la modification du POS (devenu PLU) telle qu'elle est annexée à la présente.

La présente délibération sera affichée pendant un mois en Mairie de PAULHAN ; mention de cet affichage sera insérée en caractère apparent dans deux journaux diffusés dans le département.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

**Le Maire
Bernard SOTO**

